

■ **Antralux SA en liquidation**, Le Landeron, commercialisation de produits industriels et, en particulier, les matériaux et systèmes d'entraînement de machines (moteurs) (FOSC du 30.08.2000, p. 5909). Suivant décision de l'assemblée générale du 2 octobre 2002, la société a révoqué sa décision de dissolution. Par conséquent, la raison sociale de la société redevient: **Antralux SA**. Brossard Claude-Alain, jusqu'ici liquidateur, est nommé administrateur unique avec signature individuelle. 'Fiduciaire Pierre-André Christen' n'est plus réviseur. Réviseur: 'PricewaterhouseCoopers SA', succursale à Neuchâtel. Nouvelle adresse: Vieux-Puits 12.

Journal no 2821 du 07.10.2002  
(00683472 / CH-645.1.008.716-3)